



## Je suis policier dans un aéroport et tiens a faire respecter cette loi

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 15 mars 2003

---

Je cherche le reglement qui réprime le fait de fumer dans les lieux publics, son article son code et son montant.

Je suis policier dans un aéroport et tiens a faire respecter cette loi mais voudrais d'abord voir le texte qui reprime.

### Réponse :

Voici le [décret 92-478](#) du 29 mai 1992 qui prévoit les amendes, article 14

Sous une forme un peu différente voici l'introduction de cette loi dans le code de la santé publique, article 355-28-13 et le code pénal pour vérifier le montant des contraventions

Vous nous feriez très plaisir si vous nous annonciez un jour, même anonymement, qu'un procès a été dressé du seul fait qu'un fumeur contrevenait à la loi ou qu'un commerçant autorisait à fumer dans un espace non prévu à cet effet.